

Application de l'article 51 du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.
Interpellation de G. BORDONARO, Conseiller communal, relative au terrain vague situé rue de l'Obus.

G. BORDONARO donne lecture du texte suivant :

G. BORDONARO geeft lezing van de volgende tekst:

Une crèche communale de 56 places devait voir le jour à la rue de l'Obus dans le cadre du « Plan crèche communal ». Malheureusement, pour des raisons administratives, cette crèche ne verra malheureusement jamais le jour, alors qu'Anderlecht est le plus mauvais élève de la Région en termes de places en crèches publiques. Le résultat est que le terrain est abandonné, habité par un pavillon vétuste.

Quelle est l'intention du Collège concernant ce terrain?

Compte-t-il laisser ce terrain abandonné encore longtemps?

Un projet public est-il dans les tiroirs et verra-t-il bientôt le jour?

Madame l'Echevine EL IKDIMI donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de Schepen EL IKDIMI geeft lezing van het volgend antwoord:

Je souhaite vous informer que, depuis le début de la législature, la Commune d'Anderlecht continue à créer des places d'accueil pour les enfants. Celle-ci a ouvert quatre nouvelles crèches. Nous sommes passés de 235 à 475 places, ce qui équivaut à 240 places d'accueil disponibles en plus.

Deux projets sont en cours de finalisation. En ce qui concerne « Les Boutons d'or », rue du Bronze, un accord a été trouvé avec « Actiris » pour en faire une crèche réservée aux demandeurs d'emploi. En effet, un réel besoin au sein de la population recherchant un emploi a été identifié. La capacité d'accueil sera de 49 places. En ce qui concerne la crèche « Les Jonquilles », l'ouverture aura lieu cette année avec une capacité d'accueil de 49 places. Compte tenu des places déjà créées depuis le début la législature, on aura augmenté le nombre de place dans les crèches communales de 143%.

Malgré les investissements publics constants au cours de ces dernières années, on ne répond pas encore suffisamment aux besoins de places en milieux d'accueil.

Anderlecht a une population jeune et la deuxième de la région bruxelloise en nombre d'enfants de moins de 3 ans. Il faudra donc poursuivre les efforts pour créer plus de places.

Concernant le terrain de la rue de l'Obus, il est exact que le projet de crèche est actuellement abonné, dans la mesure où l'affectation du terrain prévue au PRAS ne permet pas d'y construire une crèche. En bref, le terrain est en zone de parc, il y est donc impossible d'y construire une crèche avec une capacité et une superficie suffisante pour l'obtention des subventions minimales nécessaires de l'ONE. Sans réforme du PRAS, aucun projet ne peut y être construit. Une réforme du PRAS par la Région est en cours.

Depuis quelques années, le terrain a été mis à disposition du Comité de quartier « Carré Vert - Van Lierde » pour y installer un potager collectif. Une convention de mise à disposition précaire de trois ans a été conclue et renouvelée récemment. Ce comité de quartier développe de l'alimentation durable destinée aux habitants du quartier, sur des parcelles communales, ainsi que l'installation de serres pour faire germer les graines. Dès le printemps prochain, un poulailler sera installé ainsi qu'un « coin compost » pour le quartier. Je terminerai en vous rappelant que ce projet est soutenu par le Collège et financé par les budgets participatifs de Monsieur l'Echevin DROUART, via les appels à projet. Un projet qui amène de la cohésion sociale, du vivre ensemble, essentiel pour le Collège et surtout pour les Anderlechtoises et Anderlechtois.

G. BORDONARO ajoute qu'il a le sentiment qu'on va abandonner l'idée de réformer le PRAS. Il espère que la Région va toutefois le réformer et qu'un jour peut-être, la crèche verra le jour. Il a l'impression que la réponse change selon la période à laquelle il interpelle. Cela dure depuis 10 ans, il n'espère pas que cela se prolongera. Entretemps, un potager et un poulailler vont arriver, il vaut mieux cela que rien, mais il espère malgré tout que la crèche ouvrira ses portes un jour car on en a cruellement besoin.